
PROFESSEUR	Bruno Duchesne, architecte de paysage bruno.duchesne@umontreal.ca																		
OBJECTIFS DU COURS	Maîtriser les connaissances de base du dessin technique ainsi que la compréhension des différents documents d'exécution menant à la construction d'un projet d'architecture de paysage.																		
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">▪ Cours théorique suivi d'une période pratique en atelier.▪ Travail en équipe de 4 personnes.▪ Utilisation des logiciels Autocad, Excel et Word.																		
ÉVALUATION	<p>Les étudiant(e)s seront évalué(e)s selon le barème suivant :</p> <table><tr><td>Projet de session</td><td>100 %</td></tr><tr><td colspan="2">Évaluation basée sur l'exactitude du contenu technique et la précision de la communication graphique. La note totale est répartie de la façon suivante.</td></tr><tr><td>Plan des conditions existantes et démolition (CED)</td><td>15 %</td></tr><tr><td>Plan de base (PBA)</td><td>10 %</td></tr><tr><td>Plan d'implantation (IMP)</td><td>15 %</td></tr><tr><td>Plan de plantation (PLA)</td><td>15 %</td></tr><tr><td>Plan de description des travaux (DES)</td><td>20 %</td></tr><tr><td>Détails de construction (DET)</td><td>10 %</td></tr><tr><td>Évaluation budgétaire (EVA) / Cahier des charges (CDC)</td><td>15 %</td></tr></table> <p>Tout travail est à remettre au début du cours spécifié en main propre. Tout travail en retard sera passible d'une pénalité de 10 % par jour de retard. Tout document jugé incomplet au moment de la remise sera à reprendre et une pénalité courante de 10% par jour sera applicable. Dans le cas d'une remise partielle des documents, document papier ou électronique, la pénalité est de 5 % par jour jusqu'à l'obtention <u>en main propre des documents papier</u> ou par courriel des fichiers électroniques. Un dépôt des documents au secrétariat ne sera pas considéré comme une remise en main propre.</p> <p>L'impression des documents grands format peut se faire au centre d'impression du pavillon de la faculté de l'aménagement. Il est de la responsabilité de l'étudiant de remettre les documents à temps et de coordonner la remise en fonction de la disponibilité des centres d'impression.</p>	Projet de session	100 %	Évaluation basée sur l'exactitude du contenu technique et la précision de la communication graphique. La note totale est répartie de la façon suivante.		Plan des conditions existantes et démolition (CED)	15 %	Plan de base (PBA)	10 %	Plan d'implantation (IMP)	15 %	Plan de plantation (PLA)	15 %	Plan de description des travaux (DES)	20 %	Détails de construction (DET)	10 %	Évaluation budgétaire (EVA) / Cahier des charges (CDC)	15 %
Projet de session	100 %																		
Évaluation basée sur l'exactitude du contenu technique et la précision de la communication graphique. La note totale est répartie de la façon suivante.																			
Plan des conditions existantes et démolition (CED)	15 %																		
Plan de base (PBA)	10 %																		
Plan d'implantation (IMP)	15 %																		
Plan de plantation (PLA)	15 %																		
Plan de description des travaux (DES)	20 %																		
Détails de construction (DET)	10 %																		
Évaluation budgétaire (EVA) / Cahier des charges (CDC)	15 %																		

Toute remise devra être accompagnée du formulaire de remise mentionnant le pourcentage de contribution des membres de l'équipe. La note de chaque équipier sera ajustée en fonction du pourcentage de contribution. Par exemple, pour une équipe de 3 personnes, le pourcentage de contribution devra être de 33,33 %. Un pourcentage inférieur donnera lieu à une diminution du résultat et un pourcentage supérieur ne donnera pas lieu à une augmentation du résultat. Ce formulaire devra être signé par tous les membres de l'équipe.

Toutes les exigences de production des travaux doivent être intégralement satisfaites pour obtenir la note de passage du cours.

**INTÉGRITÉ,
FRAUDE ET
PLAGIAT**

Il est recommandé de consulter le site WEB suivant concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat.

INTEGRITE, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

**SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION
DE HANDICAP**

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

PLAN DE COURS				
Semaine 01	Cours 01	09 janvier	Introduction Plan de base (PBA)	
Semaine 02	Cours 02	16 janvier	Plan des conditions existantes et de démolition (CED) Plan de base (PBA)	
Semaine 03	Cours 03	23 janvier	Plan des conditions existantes et de démolition (CED) Plan de base (PBA)	
Semaine 04	Cours 04	30 janvier	Plan des conditions existantes et de démolition (CED) Plan de base (PBA)	
Semaine 05	Cours 05	06 février	Plan d'implantation (IMP) Plan de base (PBA)	
Semaine 06	Cours 06	13 février	Plan de plantation (IMP) Plan d'implantation (PLA) Plan de base (PBA)	
Semaine 07	Cours 07	20 février	Plan de plantation (PLA) Plan d'implantation (IMP) Plan de base (PBA)	
Semaine 08	Cours 08	27 février	Plan de description des travaux (DES) Plan de plantation (PLA)	
		06 mars	Période d'activités libres	
Semaine 09	Cours 09	13 mars	Plan de description des travaux (DES)	
Semaine 10	Cours 10	20 mars	Détails de construction (DET) Plan de description des travaux (DES)	
Semaine 11	Cours 11	27 mars	Détails de construction (DET) Plan de description des travaux (DES)	
			Période d'évaluation du cours	
Semaine 12	Cours 12	03 avril	Cahier des charges (CDC) Détails de construction (DET)	
Semaine 13	Cours 13	10 avril	Cahier des charges (CDC)	
Semaine 14	Cours 14	17 avril	Cahier des charges (CDC)	
Semaine 15	Cours 14	24 avril	Cahier des charges (CDC)	